

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL841

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 366 par la phrase suivante :

« Dans le cadre de ce passeport Educdroit, des interventions de professionnels du droit sont programmées dans les collèges et les lycées, pour sensibiliser les élèves sur leurs droits et les inciter à les exercer. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est indispensable que des professionnels du droit aillent à la rencontre des collégiens et lycéens pour mieux les sensibiliser sur leurs droits et les inciter à les exercer.